

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 25 avril 2023		
<p>CONSEILLERS SYNDICAUX :</p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 11</p> <p>VOTANTS : 12</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p>PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, YANN JACCAZ, PHILIPPE ROISINE ET PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p>EXCUSES : RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRE BESSY, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI</p> <p>POUVOIRS : CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO</p>	<p>VOTES :</p> <p>POUR : 12</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSECTIONS : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 18/04/2023</p>	<p>ABSENTS : FRANCK PACCARD</p> <p>CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE</p>	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE
Rapporteur : Raymond COMBAZ
Délibération n°23-24

Objet : GEMAPI – Travaux de restauration de la confluence du Nant Bruyant et du Doron de Beaufort, demande de subvention

Afin de lancer la mise en œuvre des travaux de restauration de la confluence du Nant Bruyant et du Doron des communes de Villard-sur-Doron et Queige.

Les objectifs du projet sont rappelés :

- Favoriser la régulation et l'épandage des matériaux lors des épisodes de laves torrentielles ;
- Favoriser une reprise progressive des matériaux au niveau de la confluence, lors des crues du Doron ;
- Réduire la vulnérabilité de la RD-925 pour les événements fréquents ;

Le programme de travaux validé suite à l'étude avant-projet, vise à évacuer les matériaux et restaurer durablement le site, de la façon suivante :

- Débroussaillage de la terrasse au niveau de la confluence et aménagement de la piste d'accès en rive gauche du Doron depuis le pont de Bonnacine ;
- Décaissement de 11 000 m³ de matériaux en rive gauche du Nant Bruyant et du Doron d'une superficie de 5 000 m² ;
- Evacuation et revalorisation des matériaux ;
- Remise en état de la berge et de la zone de divagation,

La mise en œuvre des travaux est prévue à compter de l'automne 2023.

